



POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

PDG: le SG satisfait "des séances d'études"

J.KOMBILE.MOUSSAVOU Libreville/Gabon

ANS une correspondance adressée récemment à l'ensemble des secrétaires provinciaux, départementaux, communaux, d'arrondissements et fédéraux, après la tenue, le week-end écoulé, des activités relatives à la "rentrée politique" du Parti démocratique gabonais (PDG), le secrétaire général de cette formation politique, Éric Dodo Bounguendza, "au nom du distingué camarade président, Ali Bongo Ondimba", leur a exprimé "ses authentiques félicitations" pour la réussite desdites activités. D'autant plus que, selon plusieurs observateurs, aucune fausse note n'a été signalée. Et que, partout ailleurs, les responsables des structures de base du PDG se sont particulièrement mobilisés pour donner un éclat particulier à cet événement, en s'appropriant véritablement les thématiques inscrites à l'ordre du jour. Dans ce sens, Éric Dodo Bounguendza a laissé entendre que "ces deux thématiques ont permis aux uns et aux autres de mieux cerner la conduite de réunions politiques de fédération, ainsi que le style de travail et la représentation de l'image du PDG, attendus par le distingué camarade président et la base du parti". Et le secrétaire général d'avancer: "Pour le distingué camarade président, Ali Bongo Ondimba, avec ces séances d'études, notre parti a fait un pas de plus dans le renforcement des liens entre la hiérarchie et les structures de base, et a mis à la disposition de ses militants, des données stratégiques consistant à favoriser l'adhésion des citoyens, non encore militants, aux idéaux du parti".



Les secrétaires provincial, départementaux, communaux et d'arrondissements de l'Ogooué-Lolo, récemment, au terme de leurs travaux.

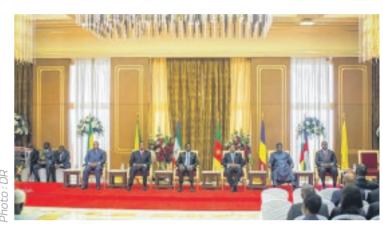
Riposte concertée contre le terrorisme

J.KM Libreville/Gabon

E Premier ministre, julien Nkoghe Bekale, a représenté le président de la République, Ali Bongo Ondimba, au sommet extraordinaire des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire (Cémac) qui s'est tenu le vendredi 22 novembre dernier, à Yaoundé, au Cameroun.

Des assises qui, sur le plan sécuritaire, se sont achevées avec la ferme détermination des chefs d'État de la sous-région à "renforcer les concertations et les actions communes face aux nombreux défis sécuritaires liés aussi bien au terrorisme international qu'aux diverses velléités déstabilisatrices de l'ordre établi au sein de la communauté".

Un engagement qui prouve à suffisance que les leaders de la sous-région entendent mener des actions communes et une riposte concertée, face aux menaces potentielles auxquelles fait face l'Afrique centrale. Ce, d'autant plus qu'il serait illusoire de croire et de penser qu'un seul État soit capable de lutter efficacement contre les groupuscules terroristes et autres djihadistes disposant des ramifications à l'échelle continentale, voire internationale. Dans tous les cas,



Les chefs d'État et de gouvernement Cémac, à la clôture des travaux.

cette volonté, exprimée par les chefs d'État à Yaoundé, devrait se traduire par une coopération plus

II serait illusoire de croire et de penser qu'un seul État soit capable de lutter efficacement contre les groupuscules terroristes et autres djihadistes.

accrue en matière des renseignements, une mutualisation des moyens et une plus grande intégration des différents services de sécurité.

Les chefs d'État et de gouvernement ont examiné la situation économique, financière et monétaire de la

sous-région. Tout en analysant les perspectives économiques. À cet effet, ils ont réaffirmé "leur détermination commune à accélérer la croissance afin de répondre aux attentes légitimes des populations, notamment des jeunes en matière d'emplois."

Rappelons qu'à l'ouverture des travaux, le président camerounais avait salué les progrès réalisés par les États de la Cémac pour améliorer les agrégats économiques de l'espace sous-régional. Paul Biya: "Il y a lieu de constater, pour s'en féliciter que, trois ans après notre rencontre de 2016, la plupart de nos États ont mis en application les importantes résolutions prises pour juguler la crise. (...) Nous constatons que la situation économique de notre sous-région tend à s'améliorer substantiellement..."

La Semaine Silence inquiétant

à cet évènement. Mais, justement, au regard de la gravité desdits faits et de la manière dont les services compétents de l'Etat ont choisi de les gérer, tout le monde pourrait comprendre. Il s'agit de cette affaire, que d'aucuns ont qualifiée de scandale, qui touche à l'alimentation et à l'hygiène dans certains commerces et certaines restaurants et structures hôtelières...

C'est donc fort de la gravité des faits que la présente chronique va revenir sur les questions que se posent, à juste titre, plusieurs consommateurs dans notre pays. Il est vrai que nous aurions pu revenir sur la poursuite des interpellations de hauts cadres de la République soupçonnés de malversations financières et autres

D'aucuns pourraient trouver à redire, en brandissant un actes blâmables. Sans oublier la conférence de presse contrôles inopinés dans les grands magasins d'alimendécalage entre les faits et l'intérêt accordé, aujourd'hui, du président de l'Autorité de régulation des communica- tation et autres hôtels et restaurants de Libreville, on tions électroniques et des postes (Arcep). Une rencontre faisant suite au changement de la numérotation dans la téléphonie mobile au Gabon. De ces échanges avec les représentants des médias, on apprendra que : "(...) Il serait dangereux d'imposer des logiciels pour modifier les répertoires".

> Du coup, on est en droit de se demander si l'Arcep a bien suivi ce dossier. D'autant plus que si tel était le cas, elle aurait constaté que plusieurs jours plus tôt, Gabon Télécom, pour ne citer que celui-là, avait envoyé des liens à ses clients pour, disait-il, les aider à reconvertir leurs numéros. Alors, qui doit donc assumer les désagréments? Pour revenir au "scandale" découvert à l'occasion des

relevera, avec de nombreux consommateurs, le silence de l'Etat face à ce scandale. Ni le ministère de l'Agriculture (tutelle de l'Agasa), ni le ministère de l'Economie (tutelle de la DGCC), ni l'Inspection générale de l'Hygiène publique ; en tout cas aucune de ces administrations n'a, à ce jour, condamné les graves manquements observés à ce niveau. Ce qui a conduit certains à soupçonner des connivences, sur fond de corruption.

Un mutisme qui est tout de même inquiétant pour les consommateurs censés être protégés par l'Etat et ses

ONDOUBA'NTSIBAH